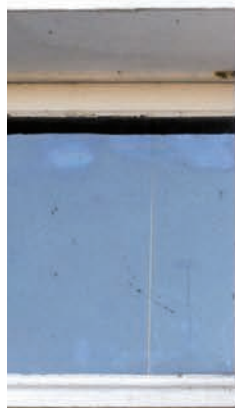


# RAPPORT D'ACTIVITÉS

Exercice 2017



Assemblée  
générale  
26 avril 2018

39

Jura

**c|a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement



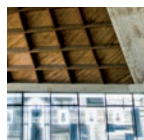


### Rapport moral

page 5

### La vie du CAUE du Jura

page 6



### L'accompagnement des projets portés par les maîtres d'ouvrage privés

page 10

- Le conseil et l'accompagnement des particuliers au quotidien
- Et en 2018....



### L'accompagnement des projets portés par les maîtres d'ouvrage publics

page 12

- Le conseil aux élus
- Le CAUE partenaire et initiateur de réseaux
- L'accompagnement des politiques territoriales
- Et en 2018....



### La production et la diffusion culturelle

page 21

#### Partager avec le plus grand nombre

- Le pôle Ressources culturelles
- La sensibilisation des particuliers au quotidien
- L'animation auprès des collectivités et des professionnels
- La pédagogie des scolaires
- La force des réseaux
- Et en 2018....



### Au CAUE, on organise des formations....

page 29

#### .... Et on se forme aussi !



### Bilan financier

page 30



### Propositions de résolutions

page 32



*« S'il fallait résumer les grandes missions des CAUE, elles pourraient être classées selon deux axes : l'un dédié à l'accompagnement des projets portés par les maîtres d'ouvrage publics et privés ; l'autre consacré à la production et la diffusion culturelle. Les CAUE offrent à leurs publics une infinie palette d'actions de formation, de sensibilisation, d'information : animations, expositions, cafés-archi, ouvrages. Le point fort des CAUE n'est pas plus l'un ou l'autre de ces axes, mais l'association de ces deux volets, fondamentalement complémentaires dans ce qu'ils participent in fine à la qualité de la commande et à l'épanouissement de chacun dans son cadre de vie quotidien. »*

*La lettre d'information de la FNCAUE - Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement – Février 2018*



# Rapport Moral



Depuis quelques mois, j'ai l'honneur de présider le CAUE du Jura qui repose sur l'expertise de 7 collaborateurs au service des collectivités et des particuliers Jurassiens.

Ce travail réalisé quotidiennement ne m'est pas inconnu, puisque depuis de très nombreuses années je fais appel au CAUE en tant que maire et président d'une EPCI où aucun de nos projets ne se réalise sans avoir préalablement réfléchi avec nos architectes conseillers. Sans parler de l'animation au quotidien du réseau d'élus auquel je vous invite à participer.

Comme nous avons pu le voir dans les différents témoignages d'élus locaux en introduction de cette Assemblée Générale, nous sommes à leur écoute et les aidons à réfléchir et à établir leur cahier des charges, quand ils nous le demandent, afin que le maître d'œuvre qui réalisera votre projet soit au plus près de ce que vous avez imaginé, puisse s'intégrer au mieux dans le paysage communal, et réponde aux attentes des utilisateurs.

Pour ce faire nous souhaitons continuer à faire connaître notre association auprès des collectivités et des particuliers, en nous donnant plus de visibilité. Plusieurs réflexions sont engagées : l'occupation de locaux plus accessibles, une réflexion est engagée avec le Conseil Départemental, un réseau d'élus plus étoffé, une présence affirmée sur les médias et réseaux sociaux à travers des vidéos et témoignages, la rencontre des responsables de compétences et organismes départementaux afin de leur proposer notre accompagnement dans leurs différents projets touchant l'architecture, le patrimoine, la culture, le paysage et l'urbanisme.

Les pistes de développement sont nombreuses, comme nous avons pu le constater aux rencontres du réseau des CAUE de France qui clôturaient l'année de festivités des 40 ans il y a quelques semaines.

À l'heure où les collectivités doivent faire face à de nouvelles compétences, nous proposons de vous accompagner dans des domaines peu habituels, tels que la GEMAPI, gestion des milieux aquatiques et protection des inondations, en apportant une approche paysagère à l'aménagement des cours d'eau qui sillonnent nos campagnes et nos villages.

Le développement des énergies renouvelables est devenu incontournable, cependant cela doit se faire en faisant cohabiter modernité et préservation des paysages.

Nous proposons également notre accompagnement auprès des collectivités qui ont ou vont commencer l'élaboration de leurs documents d'urbanisme (PLU, PLUI, carte communale...) moment de réflexion essentiel de l'aménagement sur plusieurs décennies de nos territoires, où toutes les expertises et expériences sont bonnes à prendre.

Le tourisme est également un domaine où le CAUE peut apporter son aide sur les volets paysagers et la découverte des curiosités jurassiennes. Comme pour l'accompagnement des nouvelles constructions de bâtiments agricoles, nous pouvons aider les développeurs de projets touristiques à s'intégrer dans leur milieu et affirmer des aménagements contemporains de qualité.

Au niveau régional le CAUE du Jura est très présent. Nous sommes conscients que nous devons partager notre travail mais aussi élaborer des projets en commun par souci d'économie d'échelle et de mutualisation des savoirs. Nous sommes à l'origine d'un groupe CAUE travaillant sur la ruralité au niveau national, qui a rencontré succès et adhésion auprès des autres départements.

Je souhaite que cette année soit celle qui verra s'accomplir avant tout la fondation et l'extension du réseau sans quoi tous autres projets deviendraient aléatoires et non réalisables.

Bonne assemblée générale à tous !

**Gérôme Fassenet, Président**



# LA VIE DU CAUE

## Une loi fondatrice

« Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. Il fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre. Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. »

*Loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977 - Art. 7. - (Modifié par Décret 86-984 du 9 Août 1986, art 7 XLIII, JORF 27 août 1986)*



## L'équipe :

Florence  
Juillard Ferreux



directrice  
architecte conseiller

Maud Bacheley



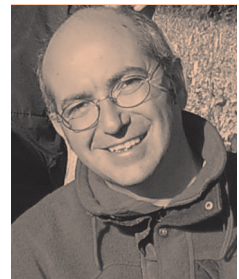
gestionnaire  
comptable

Florence Clément



architecte conseiller

Olivier Draussin



architecte conseiller

Laurence Elvézi



concepteur  
graphique

Caroline Saffrey



pôle ressources  
culturelles

Sophie Lheureux



paysagiste  
1<sup>er</sup> mars 2017

Philippe Vieuxmaire,  
architecte vacataire  
en appui pour le  
conseil auprès  
des particuliers et  
l'accompagnement  
des collectivités.

Bénédicte Margerie,  
directrice par intérim,  
premier semestre.

## Les Stagiaires :

Amélie Forget, stage d'observation de 3ème (collège St Exupéry)



**Le Conseil d'Administration :** (12e mandat 2015 – 2018) – modificatif décembre 2017

**3 représentants de l'Etat ( Membres de droit )**

- M. l'Architecte des Bâtiments de France du Jura ( M. Michel JEAN )
- M. le Directeur Départemental des Territoires du Jura ( M. Jacky ROCHE )
- M. l'Inspecteur d'Académie

**6 représentants des collectivités locales ( Désignés par le Conseil départemental - mai 2015 )**

- M. Gêrôme FASSET, Conseiller départemental du Canton de Mont-sous-Vaudrey
- M. Jean FRANCHI, Conseiller départemental du Canton de Saint-Amour
- M. Philippe ANTOINE, Conseiller départemental du Canton de Bletterans
- M. René MOLIN, Conseiller départemental du Canton d'Arbois
- M. Franck DAVID, Conseiller départemental du Canton d'Authume
- Mme Christine RIOTTE, Conseillère départemental du Canton de Dole1 (nommée en nov17)

**4 représentants des professionnels ( Désignés par le Préfet – juin 2015 )**

- M. François LAVRUT, Chambre d'Agriculture
- M. François JOUVANCEAU, CAPEB du Jura
- Mme Véronique RATEL, représentante du Conseil régional de l'Ordre des Architectes
- M. Didier CHALUMEAU, architecte

**2 personnes qualifiées (Désignés par le Préfet – juin 2015)**

- M. Christophe NOUZE, AJENA
- Mme Agnès MARTINET, ADIL du Jura

**6 membres élus (par l'Assemblée Générale du 29 juin 2015)**

- M. Jean-Gabriel NAST, AMJ
- M. François BONNEVILLE, adjoint au maire d'ORGELET
- M. Philippe PASSOT, maire de Lavans-les-Saint-Claude
- SIDEC, représenté par M. Patrick MICHE
- Mme Hélène PELISSARD, Présidente de SOLIHA Jura
- 1 poste à pourvoir : à élire lors de l'AG - avril 2018

**Le Bureau (nouvelle élection en CA du 4/12/17)**

Composition à titre indicatif

Président M. FASSET Gêrôme – élu le 4-12-17

1er VP Mme RIOTTE Christine – élue le 4-12-17

2nd VP M. ANTOINE (inchangé)

Secrétaire M. PASSOT (inchangé)

Secrétaire adjoint

Trésorier

Trésorier adjoint Mme MARTINET (inchangé)



## Les adhérents

### Les communes

Abergement la Ronce	Gevingey	Montmirey le Château
Aiglepierre	Gray et Charnay	Montmorot
Andelot Morval	Hauts de Bienne	Morbier
Archelange	Ivory	Mouchard
Arsure Arsurette	Jouhe	Nanchez
Augea	La Barre	Nozeroy
Authumes	La Chassagne	Orgelet
Beaufort	La Chaumusse	Pagney
Biarne	La Pesse	Plainoiseau
Bletterans	Larnaud	Pratz
Blye	Lavans les St Claude	Prémanon
Bonnefontaine	Lavans sur Valouse	Revigny
Censeau	Lavigny	Saint Aubin
Cezia	Le Fied	Saint Laurent en Grdx
Chamole	Le Pin	Saint Loup
Chatel de Joux	Les Arsures	Saint Pierre
Chilly le Vignoble	Les Rousses	Supt
Coiserette	Leschères	Thoirettey-Coisia
Commenailles	Longchaumois	Valzin en petite
Desnes	Longwy sur le Doubs	Montagne
Digna	Lons le Saunier	Vevy
Foncine le Haut	Louvatange	Villard St Sauveur
Fontenu	Mignovillard	Vincent
Frontenay	Mont Sous Vaudrey	Vitreux
		Voiteur

### Les communautés de communes

ComCom Côteau du Lizon  
ComCom la Grandvallière

### Particuliers/professionnels/partenaires

ADIL du Jura	SOCAD
AJENA	SOLIHA
Archi & Design	Symmétria - F. CAUCHIE
Atelier ZOU	Mme Jacqueline PAGET
CREPA	M. Claude BORCARD
CPIE de la BRESSE	M. Alain JUST
CPIE du HAUT JURA	M. Didier CHALUMEAU
FIBOIS Bourgogne Franche Comté	M. Georges LADOY
Fondation du Patrimoine	M. Mme Jean Louis VERNAY
M'A BFC	M. Simon BURI
SIDEC	M. Vincent MAYOT

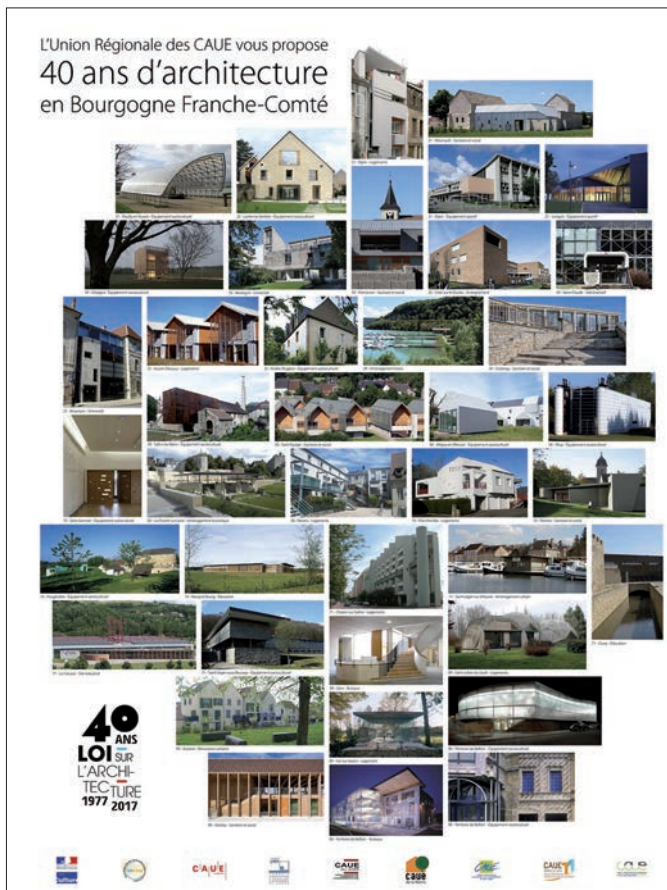
## L'Union Régionale des CAUE Bourgogne-Franche-Comté

L'URCAUE Bourgogne-Franche-Comté a officiellement été créée en septembre 2017.

Pour l'année 2017, la présidence est assurée par le Président du CAUE de la Côte-D'Or.

### 40 ans d'architecture en Bourgogne-Franche-Comté

Dans le cadre des 40 ans de la Loi sur l'architecture, l'URCAUE a souhaité produire une affiche diffusée pour les vœux. Cette affiche est constituée de 40 bâtiments répartis également sur le territoire et illustrant chaque décennie.



### Regards sur l'architecture et l'aménagement en Bourgogne-Franche-Comté

Cette action a pour but de distinguer des réalisations ayant une dimension remarquable.

Il est souhaité que ce ne soit pas un palmarès mais bien un moyen de faire émerger une production de qualité et des démarches innovantes.

Au cours des Journées Nationales de l'Architecture 2018 – Les JNA – seront décernés le Coup de cœur du jury et les Prix du Public et du Jeune Public (lycéens, collégiens), avec vote sur la base de vidéos présentant les projets. Cette action, qui a le soutien financier de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté et du CROA, est portée par le CAUE du Jura avec une organisation conjointe URCAUE BFC et Maison de l'Architecture Bourgogne.

### Et en 2018...

La poursuite des Regards sur l'architecture et l'aménagement

La rencontre des équipes CAUE à Bibracte – Mont Beuvray (71)

La création du site internet de l'URCAUE Bourgogne-Franche-Comté

Une réflexion pour poursuivre la mutualisation et le partage de connaissances



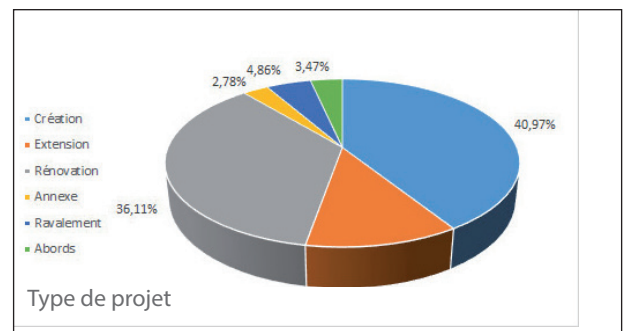
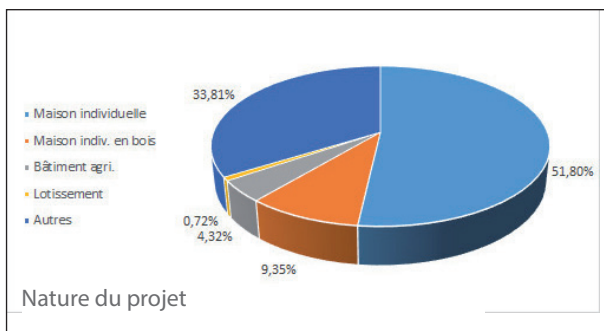
# L'accompagnement des projets portés par les maîtres d'ouvrage privés

## Le conseil et l'accompagnement des particuliers au quotidien

Le conseil aux particuliers est assuré par les architectes-conseillers, sous forme d'un dialogue constructif où les meilleures solutions sont recherchées pour une qualité de conception et une bonne intégration au paysage.

Ce conseil est gratuit et s'effectue au CAUE ou lors de conseils décentralisés à Morez et Dole. Les architectes se déplacent sur site pour les conseils couleurs.

Sur la base d'une convention avec des collectivités, des conseils peuvent être donnés pour certaines zones protégées, pour les opérations façades, avec des nuanciers chromatiques, ou pour divers types de projets, avec quelquefois des cahiers de recommandations architecturales. Chaque accompagnement donne lieu à l'établissement d'une fiche conseil qui est transmise au particulier.



### Des conseils en paysage

Enrichi de cette nouvelle compétence, le CAUE a co-animé au CAUE 25 un conseil aux particuliers de groupe avec Jeremy ROUSSEL, paysagiste CAUE 25. Cette animation s'est déclinée en deux temps : une introduction sur les grands principes d'aménagement du jardin (exposition, pente, relation maison et grand paysage...) suivi de conseils au cas par cas.

Des conseils ont été donnés lors des permanences.

### Nous nous allions à des partenaires pour répondre au mieux à vos besoins :

- AJENA (Association qui a pour mission la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables), pour vos besoins de conseils sur les économies d'énergie, les modes de chauffages, la démarche Haute Qualité Environnementale ; elle réalise des pré-études techniques (thermique...)
- L'ADIL (Association Départementale pour l'Information sur le Logement), pour vos questions juridiques, financières et fiscales sur votre habitation.
- L'UDAP (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine), lorsque votre habitation est dans le périmètre des monuments historiques.
- L'Ordre des architectes, pour trouver les coordonnées d'un architecte.
- SOLIHA, pour obtenir des aides au logement sain.

### Et en 2018.....

Des fiches de présentation de maisons individuelles comme support lors des permanences. La mise en ligne de fiches conseils en lien avec l'administratif et l'Application du Droit des Sols. Ces fiches seront réalisées en relation étroite avec la DDT du Jura.

Une réflexion sur les conseils paysagers et les actions à développer. Plusieurs pistes à étudier : ateliers thématiques, visites d'opérations, animations délocalisées, lectures de paysages, animations délocalisées...



**CAUE du JURA**  
131 rue Regard  
39000 Lons-le-Saunier  
Tel. 03 84 24 30 36  
caue39@caue39.fr  
site : www.caue39.fr

**FICHE CONSEILS** 2017  
Commune : BOSSIA - BISSA  
Date : 31 octobre

**Ravalement de façade.**

Les façades ouest et nord sont actuellement bardées partiellement en bois qui est devenu gris-brun en vieillissant. Le bardage se compose de planches verticales et couvre-joints. Le projet est de remplacer le bardage par un matériau composé de finition beaucoup plus lisse.

Vu la situation du bâtiment, isolé dans un secteur de grès et de plâtres, il est recommandé de privilégier une teinte neutre en référence avec les éléments naturels du paysage, notamment végétaux.

La couleur choisie est la ref 0747 dans la marque « Funderud » cette teinte est comparable au rail 7030.

Le remplacement du bardage permettra de dissimuler les d'alignement d'une façade en grès nord-est qui se voit moins.

Les travaux devront prévoir la fixation des vis de montage pour éviter d'être gênés de couleur, et aménager les façades.

0747

Le remplacement de l'aspect extérieur devra être réalisé en collaboration préalable avec l'architecte conseil.

Facade après travaux

Architecte conseiller : Florence CLEMENT

**CAUE du JURA**  
131 rue Regard  
39000 Lons-le-Saunier  
Tel. 03 84 24 30 36  
caue39@caue39.fr  
site : www.caue39.fr

**FICHE CONSEILS N° 1** 2016  
Commune : Villars Rogat.  
Nom :  
Prénom :  
Date : 14/11/16

**Normes à respecter :**

- Sur REV CAUE
- Sans REV CAUE
- Téléphone
- Sur place
- Autre que Pétibornier

**NATURE DU PROJET :**

- Maison Individuelle
- Maison Indiv. En Bois
- Extension Agri.
- Semblant Dapt Durable
- Lotissement
- Autres

**STADE DU PROJET :**

- Information
- Amont P.C.
- P.C. en cours
- P.C. réalisé

**INITIATIVE :**

- Personnelle
- D.O.T.
- Maire
- Autres

**Energies renouvelables :**

- Pannes solaires
- Bois énergie
- Géothermie

Architecte conseiller : Philippe VIEUXNAIRE  
Signature :

*Notes à partir de l'entretien :*

- Garage au nord
- Pièce à vivre
- Sud.
- ouvrir plutôt sud et est.
- moins ouvrir à l'ouest.
- Fenêtrage au Nord.
- Voir possibilité d'insérer le métal en toiture par une section gris. P.V.U.?

**CAUE du JURA**  
131 rue Regard  
39000 Lons-le-Saunier  
Tel. 03 84 24 30 36  
caue39@caue39.fr  
site : www.caue39.fr

**FICHE CONSEILS N°** 2017  
Commune : Les Rouches.  
Nom :  
Prénom :  
Date : 11

**Construction d'une maison individuelle.**

Le premier projet de budget et de plan est acceptable sur le terrain de pas son adaptation à la topographie.

Le projet devra être plus compact ; moins budget plus large - Le terrain est plat, la pente naturelle peu prononcée ; Le volume devra s'adapter après croquis de T.S. avec le plancher (réalisation) qui permet d'aménager un petit jardin en collaboration avec le terrain extérieur.

Si le budget est limité, on peut se passer de plancher les parties de garage, ce qui permet d'allonger le volume sans augmenter le budget. Multiplier le terrain - Pour une meilleure qualité que des matériaux classiques pour les volumes extérieurs.

Il est préférable de privilégier le grès de l'Alsace ou un grès local pour des raisons d'accessibilité du bois au bois.

Compartir de la construction pour un effet multi-verticale. Voir par exemple au bois. (energy)

**STADE DU PROJET :**

- Information
- Amont P.C.
- P.C. en cours
- P.C. réalisé

**INITIATIVE :**

- Personnelle
- D.O.T.
- Maire
- Autres

**Energies renouvelables :**

- Pannes solaires
- Bois énergie
- Géothermie

Architecte conseiller : Florence CLEMENT  
Signature :

L'accompagnement des projets portés par les maîtres d'ouvrage privés

12 ACTU JURA ET RÉGION LE PROGRES DIMANCHE 4 JUIN 2017

JURA URBANISME

## Ils vous donnent des conseils gratuits en architecture

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Jura (CAUE) organise des permanences dédiées aux particuliers.

« Nous avons à cœur de ne surtout pas faire concurrence aux architectes. Nous avons interdiction de faire de la maîtrise d'œuvre. Nous donnons des conseils avant plans. Nous ne dessinons pas ».

« Éviter les erreurs au démarrage »

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Jura (CAUE) organise des permanences dédiées aux particuliers. Il s'agit d'une association financée en grande partie par le conseil départemental.

« Le but de ces rendez-vous », explique Olivier Draussin, architecte conseiller, « c'est de guider les particuliers le plus en amont possible sur leur projet. Nous sommes là pour les guider dès l'achat d'un terrain voire même avant ».

« Ce que nous voulons, c'est éviter les erreurs au démarrage », poursuit-il. « Il faut qu'il y ait de la cohérence entre les envies, les modes de vie, l'environnement... »

Implantation du projet en prenant en compte le paysage bâti environnant, les contraintes climatiques et topographiques, la recherche d'une cohérence entre le programme, le site et le projet, la qualité des volumes, des matériaux et des couleurs... Autant de points que les conseillers du CAUE examineront avec soin. « Et ce, autant pour les constructions neuves que pour les rénovations ».

« Parfois les gens viennent avec des projets en tête, mais tout est à l'envers. Il faut parfois rappeler où se lève le soleil », sourit Olivier Draussin. Il y a peu, l'équipe a été renforcée par un paysagiste. Cette dernière devrait bientôt pouvoir être opérationnelle et donner des conseils d'insertion du projet sur le site retenu, de plantations à conserver, à prévoir...

« Pour préparer le rendez-vous, l'idéal, c'est de venir avec le plus de document possible ».

**Renaud Lambolez**  
CONTACT : 03.84.24.30.36 ou caue39.fr

**300** à 400 personnes sont venues au CAUE l'an dernier. La moitié des projets de constructions neuves examinés par les architectes conseillers était des maisons en bois.

**L'équipe du CAUE organise des permanences.** Photo Renaud LAMBOLEZ



# L'accompagnement des projets portés par les maîtres d'ouvrage publics

## Le conseil aux élus

### Nous conseillons, vous décidez

#### S'interroger, imaginer et construire ensemble

Le CAUE fonde ses diagnostics et ses conseils sur une connaissance du contexte et sur une prise en compte attentive des besoins. Chaque fois qu'il est sollicité, le CAUE intervient, le plus en amont possible, avec un souci constant d'approche globale et de large concertation.

### Ses domaines d'intervention

La réhabilitation et/ou la construction de bâtiments publics (logements, équipements...), l'aménagement des espaces publics, les démarches paysagères, une aide à la définition du projet, les lotissements, les zones d'activités..., une participation aux jurys et aux comités de pilotage, la détermination d'enjeux et d'orientations, la concertation et la participation citoyenne...

### Des recommandations indépendantes

Non impliqué dans la maîtrise d'œuvre, le CAUE permet aux élus d'entreprendre leurs projets en toute connaissance des enjeux.

### Un service de proximité pour les communes rurales

Le CAUE est localement le seul service public dont l'une des fonctions initiales est le développement d'une ingénierie de proximité en amont des projets des collectivités.

### Des compétences multiples

L'architecture, l'animation du débat et la concertation pour des projets partagés, l'urbanisme, l'apport de connaissances pour une compréhension de son territoire, et depuis 2017, une compétence paysagère.

## Architecture

### Restructuration et accessibilité

#### Lavigny : restructuration et accessibilité de la mairie

Ce petit village de 373 habitants s'interrogeait sur la manière la plus adaptée de restructurer le bâtiment de la mairie afin de rendre celle-ci accessible aux personnes handicapées et plus fonctionnelle par rapport à sa situation existante offrant une salle unique à R+1.

Le CAUE a apporté au conseil municipal les éléments d'analyse et de proposition lui permettant de statuer sur l'orientation à prendre quant à son réaménagement à rez-de-chaussée, complété d'une extension neuve abritant la salle de convivialité, d'un logement locatif de deux pièces dans l'espace libéré à R+1, et de l'aménagement des abords de l'équipement public au cœur du village. L'établissement de l'estimation financière pour l'hypothèse retenue a permis de mettre en cohérence le programme de l'opération avec les moyens de cette modeste collectivité, qui a monté son plan de financement sur ces bases.

Le CAUE accompagne actuellement le maître d'ouvrage public dans la phase de sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre (architectes, bureaux d'études) qui sera chargée de concrétiser les volontés exprimées au préalable. Plusieurs équipes reçues en entretien, ont présenté leur manière d'aborder ce projet qui, pour être modeste, n'en reste pas moins important pour la commune.

### Le changement de destination de bâtiments communaux

#### Saint-Germain-en-Montagne : aménagement de services dans l'ancienne école

La commune de Saint-Germain-en-Montagne possède un nouveau groupe scolaire à la sortie du village, en remplacement de l'ancienne école en centre-village devenue obsolète. Ce bâtiment ancien, à proximité immédiate de la mairie se compose de deux niveaux entiers et de combles. Il est complété par une cour de récréation et un préau extérieur.

Partiellement rénové (fenêtres neuves), le bâtiment constitue une réserve immobilière que la commune souhaite valoriser en le louant ou le vendant. Un premier contact est pris avec deux assistantes maternelles qui ont un projet de Maison d'Assistants Maternelles.

La réflexion a pour objectif de vérifier les capacités d'accueil et de transformation du bâtiment sur ces deux niveaux qui peuvent accueillir des usages différents. Il s'agit de proposer une vision globale même si les travaux d'aménagement peuvent être réalisés en plusieurs tranches.



Lavigny existant



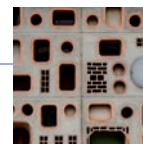
Lavigny Variante 3



Existant



Une Variante



## Espaces publics

### **Ivory : aménagement de la traversée du village**

La commune d'Ivory, située sur le plateau des Moidons, est une petite commune agricole du premier plateau (90 habitants). Elle abrite 6 exploitations au sein de son territoire communal réparties sur 11 sites dont 7 sur la traversée du village.

Positionné en surplomb de Salins-les-Bains et structuré autour de ses fermes, le village bénéficie de nombreuses ouvertures sur son paysage. Caractérisée par son activité et son paysage, Ivory doit affirmer cette identité en veillant à la place de chacun au cœur de son village. Un équilibre à trouver entre la vie de ses habitants et son activité agricole.

Le CAUE a accompagné la commune en 2017 sur la réflexion de la traversée de son centre-village. Elle a permis de dégager les enjeux spécifiques liés à cette problématique, sur lesquels les élus devront se positionner :

- Sécurisation des piétons
- Valorisation du petit patrimoine et de l'identité paysagère locale
- Prise en compte de la circulation des engins agricoles et des troupeaux.

À travers différents principes d'aménagement, l'objectif était d'aborder les logiques d'aménagement des espaces publics qui s'adaptent aux spécificités communales. Elles permettent de balayer différentes thématiques comme : le profil des traversées, la vocation des espaces publics, la lutte contre l'imperméabilisation des sols, les modes de gestion...



place de la mairie - une variante



le village



aménagement voirie

### **Perrigny : Principes d'aménagement de la place de l'Eglise**

Suite à différents aménagements de rues et d'espaces publics périphériques, le CAUE a été missionné pour apporter les éléments de réflexion nécessaires au conseil municipal pour une mise en valeur au profit des piétons de la place principale du village.

Après une analyse paysagère et urbanistique de l'espace central et des rues adjacentes, ont été exposés sous forme d'outil d'aide à la décision les grands principes d'un aménagement dont les objectifs étaient de requalifier le cadre de vie des habitants tout en le sécurisant et en apportant des réponses aux problématiques de stationnement, de circulation des cars scolaires et des transports en commun. L'implantation d'une fontaine faisait partie des axes de l'aménagement, rappelant dans un langage plus contemporain la présence de la fontaine-lavoir disparue au profit de l'invasion de l'automobile et des réseaux sur les espaces publics.

La réflexion d'ensemble a également conduit à proposer une modification du schéma de circulation global de la commune dans le but de rendre aux habitants de Perrigny le plus d'espaces piétons conviviaux possibles, tout en améliorant la sécurité des déplacements.

Une estimation financière des différentes variantes a été présentée au conseil, complétant ainsi les éléments de réflexion qui conduiront les élus à se positionner sur les grandes lignes programmatiques de l'aménagement.

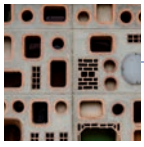
C'est sur ces bases que le CAUE pourra accompagner la commune dans son rôle de maître d'ouvrage public lors de la phase de sélection de la future équipe de maîtrise d'œuvre (paysagistes-concepteur, bureaux d'études).



Perrigny existant



Perrigny variante 2



## Aménager sa commune - Urbaniser



le village

### **Nanchez-Prénoel : aménagement d'un local multifonctions au départ des pistes et réflexion sur les espaces publics du centre-village**

La commune de Nanchez-Prénoel est une station historique de « tourisme social » de moyenne montagne dont le développement se base sur les activités de plein-air en toutes saisons : la pratique du ski de fond et raquettes en hiver, et la randonnée et VTT en été.

Afin de renforcer son attractivité, la commune souhaite développer un équipement regroupant une offre de services en été et en hiver pour compléter et améliorer les équipements existants. Ce bâtiment apportera également une nouvelle image au site de départ des pistes et randonnées. En parallèle, la collectivité est associée à la modernisation/amélioration thermique et esthétique du « centre Duchet » et réfléchit sur les espaces publics du village et l'aménagement de la plateforme/terrain de jeux qui a fait l'objet d'une animation pédagogique en 2016/2017. Les objectifs sont d'améliorer le cadre de vie général, d'organiser les circulations et les stationnements, de privilégier les circulations douces et d'équiper la place commune à usage de terrain de jeux, espace de détente et rencontre.



aménagement voirie



une variante espaces publics

## Une approche globale

### **Romange : urbanisation d'une parcelle communale et aménagement d'un secteur de loisirs et de détente**

Les élus de cette petite commune de 198 habitants souhaitent transférer l'aire de jeux pour enfants actuelle au plus proche du groupe scolaire nouvellement construit dans le village, et ouvrir à l'urbanisation le secteur ainsi libéré.

Le CAUE a proposé aux conseillers municipaux une réflexion globale pour ces deux projets connexes, permettant d'envisager d'une part la création d'un vaste secteur dédié aux loisirs et à la détente au sein d'un cadre paysager fédérateur sous forme de « forêt ludique », évitant la juxtaposition d'éléments disparates et sans liens entre eux tout en minimisant les nuisances sonores de l'autoroute proche, et d'autre part la création d'un petit quartier à la densité bâtie raisonnée, rappelant certaines formes urbaines présentes au cœur du village, moins consommatrices d'espace et plus structurantes que le modèle pavillonnaire préexistant. Cette démarche partagée par les membres du conseil a ainsi évité de voir le dernier foncier communal disponible consommé pour seulement deux maisons individuelles sur de (trop) grandes parcelles, au profit de 8 maisons jumelées deux par deux, à construire en deux phases pour une intégration sociale plus progressive des futurs habitants.

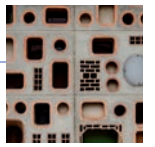
Cette mission devrait se clore par l'accompagnement de la collectivité lors du processus de sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre (architectes, paysagistes-concepteurs, urbanistes) qui seront en charge de concrétiser les volontés exprimées en amont.



Romange - vue du ciel







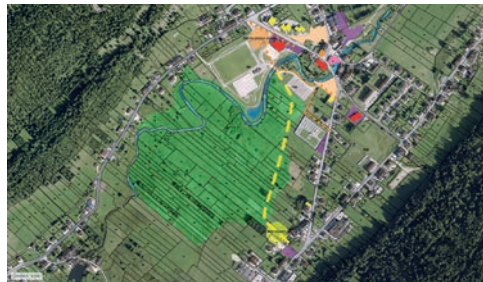
## Une stratégie de développement

### **Bois d'Amont : Réflexion globale « centre-village » et implantation du groupe scolaire**

La commune de Bois d'Amont se développe sur 4kms de part et d'autre de la vallée de l'Orbe. L'église marque le « centre ancien », à l'endroit où les deux routes se rejoignent. Le secteur est une vaste zone humide traversée par la rivière l'Orbe. Son occupation récente est rendue possible suite à un remblai partiel qui accueille la salle de spectacle et tous les équipements sportifs et de loisirs.

La collectivité a décidé de pérenniser la présence des écoles en « centre-village » en construisant le nouveau groupe scolaire en lien avec ces équipements. Elle souhaite également affirmer la centralité de ce secteur et bénéficier de la présence des commerces de proximité en construisant ce nouveau groupe scolaire qui regroupera les écoles maternelles et élémentaires, le restaurant scolaire et le centre de loisirs, actuellement aménagés dans trois bâtiments différents, occasionnant des déplacements multiples tout au long de la journée.

La programmation du nouveau groupe scolaire est l'opportunité de réfléchir au fonctionnement du centre-village en termes d'espaces publics, de liaisons entre les équipements et d'aménagement des surfaces, en tenant compte des spécificités du site.



Bois d'Amont - actions



Bois d'Amont - vue du ciel

## Accompagner les intercommunalités

Les communautés de communes peuvent bénéficier des conseils du CAUE, au même titre que les communes. De par notre connaissance fine de chacun de leurs territoires, certaines d'entre elles font appel à nous pour tous leurs projets relatifs à nos compétences : écoles, bâtiments d'activités type école de musique ou bâtiment de service, diagnostic paysager, projet de territoire...

### **CC Station des Rousses - Intégration paysagère d'une zone d'activités à Lamoura**

Dans une communauté de communes où le tourisme basé sur les activités de plein air est un levier de développement essentiel, le secteur présente une sensibilité paysagère particulièrement forte de par sa situation isolée dans un paysage agricole, à l'entrée du territoire de la communauté de communes. Consciente de l'enjeu paysager important que représente cet aménagement, la communauté de communes de la Station des Rousses se rapproche du CAUE du Jura pour l'accompagner dans une réflexion globale sur le projet dont la maîtrise d'œuvre est déjà missionnée.

Le CAUE a proposé des principes d'aménagements répondant aux différents enjeux. Il a également conseillé au maître d'ouvrage d'accompagner les porteurs de projets pour les sensibiliser aux enjeux du secteur et les conseiller sur les réponses à produire en termes de construction et d'aménagement des parcelles (abords immédiats, zones de stockage, limites des parcelles...).

## ENJEUX

> GARDER LA LECTURE DE L'ENSEMBLE DU PAYSAGE DE LA COMBE

INSCRIRE L'AMÉNAGEMENT DANS LE PAYSAGE

PRÉSERVER LA LIGNE DE CRÊTE



## PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT

> Définition des limites de la zone (extension future ZA) et redéfinition des limites de lot

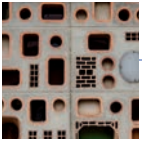
> Réflexion sur l'implantation du bâti

> Retrouver les motifs du site (murets, palette végétale, structures de paysage) et les continuités des structures végétales

> Définition de la zone d'implantation

> Solutions d'adaptation à la pente

> Détermination de la hauteur des bâtiments (vélum de protection)



## Un partenariat conventionné

### Lavans-les-St-Claude

La Convention de Partenariat est un mode d'intervention mis en place en 2009 à destination des collectivités qui portent des projets de natures diverses et qui sont désireuses d'un conseil plus léger mais d'un suivi plus régulier sur le long terme, conventionné sous forme de partenariat à raison d'une demi-journée à une journée par mois réparties sur l'année et adaptable en fonction des besoins réels.

- Eco-quartier : accompagnement des futurs habitants (2 familles accompagnées en 2017).
- Centre-bourg :
  - espaces et services publics, organisation d'une intervention d'étudiants (avec AUDAB, sans suite) / participation à la concertation avec les habitants, réunion publique, groupe de travail (avec DIALTER)
  - principes d'aménagement placette de la Poste (associé à la paysagiste)
- Stratégie foncière : analyse site d'implantation des futurs ateliers municipaux, pour préemption éventuelle
- Aire d'accueil des camping-cars, réflexion d'ensemble pour la mise en relation des différents espaces de « l'aire de loisirs »



COMMUNE DE LAVANS-LES-ST-CLAUDE  
13 juillet 21

FICHE-CONSEIL  
Parcelle n°AH 198 en zone industrielle Nord

**Le contexte**  
La commune de Lavans-les-St-Claude a le projet d'améliorer le fonctionnement de l'assise municipale.  
Cela est présenté l'investissement majeur et décisif en ce qui concerne le territoire (un local autres sur le territoire de la commune (un autre à l'ancien-bourg derrière la Mairie, un autre sur l'ancien-bourg derrière la Mairie, un troisième au hameau de la rue du Chêne, un troisième au hameau de Lator).

**Une localisation idéale**  
La parcelle envisagée pour accueillir le bâtiment sera à l'extrême sud de la zone industrielle Nord de la commune.  
Où se fait que cet équipement s'intègre dans un espace qui est déjà équipé (notamment en ce qui concerne l'éclairage) et qui est en lien avec les autres équipements existants (notamment la station de traitement des eaux, la station de traitement des déchets, la station de traitement des eaux usées).

**Une topographie marquée**  
Le terrain sur lequel se situe la parcelle présente une surface de 1 800 m<sup>2</sup> avec une largeur d'accès de 24 mètres, pour une profondeur moyenne d'environ 54 mètres.  
Lorsque la zone industrielle a été créée, le site de cette parcelle a été aménagé pour des activités qui requièrent de grandes surfaces horizontales. Avant ces terrassements, le terrain naturel présentait une pente Nord-Est / Sud-Ouest de près de 10 %, soit un dénivelé d'environ 7 mètres sur une longueur de 70 mètres. Ces travaux préparatoires ont permis de réajuster une plateforme d'environ 25 mètres de profondeur depuis la rue, soit une surface nettement exploitée de 800 à 850 m<sup>2</sup>. La plus grande partie du terrain reste donc en pente et couverte de végétation.  
En fonction de l'avancement dans la définition précise du programme, le projet d'atelier municipal pourra s'adapter sur une surface de son maximum.

**En conclusion**  
La situation de terrain envisagée pour implanter les nouveaux ateliers municipaux de Lavans les St-Claude est idéale. Elle est conforme au terrain naturel, elle se situe dans un espace qui est déjà équipé et qui est en lien avec les autres équipements existants. Elle est en lien avec les autres équipements existants.

COMMUNE DE LAVANS LES ST-CLAUDE  
10 Mars 2017

FICHE-CONSEIL  
PLACE DE LA POSTE

**Le contexte**  
Suite au départ de la bourgeoisie ambulante qui s'installait sur cette parcelle, la municipalité souhaite repenser l'organisation de la place de la Poste et du Monument aux Morts, en attendant du projet global portant sur l'ensemble des espaces publics et des équipements du centre-bourg.  
Il sera donc recherché des aménagements très simples, notamment le cadre de vie, afin à remettre en cause à long terme.

**Principes d'aménagement**  
Les caractéristiques du site sont de favoriser la possibilité de stationnement hors une place aux normes handicapés et de mettre en œuvre une surface permettant la tenue de manifestations diverses et un accès équivalent au parking à l'arrière de la Poste.  
Nous proposons d'utiliser le même matériau, type béton drainant, pour le revêtement de la Poste, le trottoir sur la Grande Rue et la place handicapés, qui sera repartie par quartiers après avoir été réalisée. Les surfaces autour des pavillons pourront être drainantes, mais pas forcément drainantes, afin de laisser le long de la rue boulevard. Le mélange terre-pierre 20/40 sera utilisé pour le revêtement de la place. Les surfaces formant un espace public seront, entre autres, réalisées en terre végétale non compactée et le support de la colonnade sera en béton.

**Principes d'aménagement - Ech. 1:500**

**Classement d'habitat**

COMMUNE DE LAVANS LES ST-CLAUDE  
10 Mars 2017

FICHE-CONSEIL  
PLACE DE LA POSTE

**Le contexte**  
Suite au départ de la bourgeoisie ambulante qui s'installait sur cette parcelle, la municipalité souhaite repenser l'organisation de la place de la Poste et du Monument aux Morts, en attendant du projet global portant sur l'ensemble des espaces publics et des équipements du centre-bourg.  
Il sera donc recherché des aménagements très simples, notamment le cadre de vie, afin à remettre en cause à long terme.

**Principes d'aménagement**  
Les caractéristiques du site sont de favoriser la possibilité de stationnement hors une place aux normes handicapés et de mettre en œuvre une surface permettant la tenue de manifestations diverses et un accès équivalent au parking à l'arrière de la Poste.  
Nous proposons d'utiliser le même matériau, type béton drainant, pour le revêtement de la Poste, le trottoir sur la Grande Rue et la place handicapés, qui sera repartie par quartiers après avoir été réalisée. Les surfaces autour des pavillons pourront être drainantes, mais pas forcément drainantes, afin de laisser le long de la rue boulevard. Le mélange terre-pierre 20/40 sera utilisé pour le revêtement de la place. Les surfaces formant un espace public seront, entre autres, réalisées en terre végétale non compactée et le support de la colonnade sera en béton.

**Principes d'aménagement - Ech. 1:500**

**Classement d'habitat**

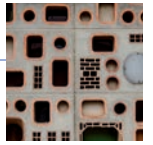
**Autour de Saint-Claude**  
LAVANS-LES-SAINTE-CLAUDE  
Comment revitaliser le centre-bourg ?

Jacques Dubois, maire de Lavans-les-Saint-Claude, a initié un projet de revitalisation du centre-bourg. Ce projet vise à améliorer le cadre de vie des habitants et à favoriser le développement économique du territoire. Le projet est basé sur une concertation avec les habitants et les acteurs locaux. Les travaux envisagés concernent notamment la rénovation des façades, la création d'espaces publics et la mise en place d'équipements publics.

**Principes de la revitalisation**  
Le projet de revitalisation du centre-bourg de Lavans-les-Saint-Claude est basé sur une concertation avec les habitants et les acteurs locaux. Les travaux envisagés concernent notamment la rénovation des façades, la création d'espaces publics et la mise en place d'équipements publics.

## Des comités techniques et des groupes de travail

- CC La Grandvallière – projet de territoire
- Comité de pilotage du plan de gestion du site classé de Château-Chalon
- CC cœur du Jura Arbois - Poligny – Salins – PLUi engagé par la CC du Pays de Salins
- CC Arcade Haut-Jura – étude préalable à une OPAH
- CC Arcade Haut-jura - Morez – Copil Voie verte
- CC Jura Nord : PLUi (ateliers Urba / Habitat)
- CC du pays d'Orgelet – projet de territoire
- CC Plaine jurassienne – PLUi : PPA thématique environnement et paysage
- CC Plaine Jurassienne : PLUi (ateliers Habitat / Formes urbaines)
- SCoT du Haut-Jura
- Salins les Bains – copil de la revitalisation centre-bourg (AMI nationale)
- Saint-Claude – copil de la revitalisation bourg-centre (AMI régionale)
- PNR HJ – évaluation de la charte du Parc
- DREAL BFC – outils de cohérence paysagère et patrimoine de l'éolien sur le département du Jura
- Massif Haut Jura - Atelier des territoires – COPI et ateliers
- Bletterans - AMI régional, revitalisation centre-bourg
- Saint-Claude - AMI régional, revitalisation centre-bourg
- Saint-Claude - Berges de la Bienne
- Pays Dolois Plan Climat Energie Territorial
- Grand Dole : PLUi (atelier Paysage)
- Salins les Bains : ateliers de projet : revitalisation bourg-centre



## Des jurys

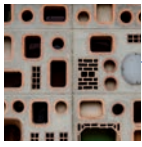
Beaufort – Sélection pour l'élaboration d'une réflexion prospective et associer la population  
 Communauté de Communes Jura Nord : Sélection pour le Pôle éducatif de Gendrey  
 Conseil Régional – Sélection pour l'extension du bâtiment de l'ENIL à Poligny  
 Mignovillard – Sélection de maîtrise d'œuvre pour un quartier durable « Croix Bernard »  
 Montmorot – Sélection pour la médiathèque

## Les collectivités accompagnées en 2017

(En italique, les conseils ponctuels)

*Aiglepierre - Accessibilité handicapés bâtiment public*  
 Authume – Aménagement du centre bourg  
*Avignon-les-Saint-Claude – Remise communale*  
 Beaufort - Ré-organisation de la maison des services de la communauté de communes  
 Beaufort – Etude stratégique et prospective de la commune (élaboration du cahier des charges et sélection maîtrise d'œuvre)  
 Bletterans : Place du Colombier (ancien champ de foire) : principes d'aménagement de l'espace public, en lien avec l'AMI bourg-centre et Urbicand  
 Bois d'Amont – Réflexion globale « centre-village » et implantation du groupe scolaire  
*Châtel de Joux – Réflexion globale et espaces publics*  
 La Châtelaine - Réhabilitation de l'ancienne école du village  
*Choux – Accompagnement de la commune dans ses réflexions sur la rénovation de la mairie*  
 Cousance – Médiathèque  
 Crans – Traversée du village  
*Darbois - Accessibilité handicapés bâtiments et espaces publics*  
 Domblans – Stratégie globale en termes d'espaces publics et de circulation  
 Ivory – Traversée de village  
*Communauté de Communes Jura Nord : Aménagement de la micro-crèche de Salans*  
 Lavigny - Restructuration de la Mairie, logements communaux, espaces publics  
*Lavigny – Aménagement du cimetière, zéro-phyto*  
 Longwy-sur-le-Doubs – Abords de la salle des fêtes  
 Mignovillard – Aménagement du quartier de la Croix Bernard – quartier durable  
 Montmorot - Médiathèque municipale  
 Montmorot - Remplacement des châssis de la salle des Fêtes  
 Nanchez – Aménagement d'un local multifonctions au départ des pistes et réflexion sur les espaces publics du centre-village en prolongement de l'animation pédagogique menée en 2016/2017  
*Nanchez –Rénovation de l'accueil touristique, le « centre Duchet »*  
 Nanchez – Amélioration de l'aspect extérieur de la mairie et d'une maison ancienne dans le cadre d'une rénovation thermique  
 Orchamps : Espaces publics et abords de l'école  
*Orgelet – Espaces publics*  
 Perrigny : Place de l'Eglise : principes d'aménagement de l'espace public  
*CC Petite Montagne – Revitalisation bourg-centre Arinthod et Saint-Julien sur Suran –Leader lédonien*  
 Pleure : Restructuration de l'école / aménagement de la place du village  
*Pleure : Aménagement du carrefour principal du village*  
*Revigny : Sélection de Maîtrise d'Œuvre Architecte du Patrimoine*  
 Romange : Urbanisation d'une parcelle communale / aménagement d'un secteur de loisirs et de détente  
 Les Rousses – Recherche de porteurs de projets d'habitat collectif aux Crétêts  
*Les Rousses – Aménagement de la zone d'apport volontaire - Végétalisation*  
 Saint-Germain-en-Montagne – aménagement de services dans l'ancienne école  
 Saint-Maur – Rénovation de la salle des fêtes et requalification des abords  
 Communauté de Communes Station des Rousses - Intégration paysagère d'une zone d'activités à Lamoura





## Le CAUE partenaire et initiateur de réseaux

Faire le lien, animer dans un but commun, assurer un même objectif avec et pour les collectivités au travers de partenariats basés sur l'écoute, le respect et une complémentarité des expertises au service d'un projet de territoire durable.

### Un réseau d'élus Une mutualisation de l'expérience

Un élu et un technicien du réseau BRUDED\* sont intervenus à Dole, à l'initiative du CAUE pour rencontrer une dizaine d'élus jurassiens.

La matinée a été consacrée à la présentation de ce réseau d'élus bretons, l'émergence de l'association, les motivations et le fonctionnement, le modèle de gouvernance et économique, etc. Le second temps a été consacré au débat entre élus sur les outils et les méthodes à développer pour favoriser un urbanisme durable, un aménagement du territoire cohérent, l'implication des habitants...

*\* Bruded est une association, née en 2005, sous l'impulsion d'une poignée de petites communes rurales bretonnes fortement engagées dans des projets d'urbanisme durable. Ces pionnières ont décidé de mutualiser leurs réflexions et leurs moyens au sein d'un réseau solidaire d'échanges d'expériences et de réalisations de développement durable. Ce sont «des élus qui parlent aux élus». Aujourd'hui, Bruded compte plus de 120 communes sur les 5 départements bretons.*

### Une réflexion collaborative Partager la connaissance et apprendre des autres

#### La Direction Départementale des Territoires du Jura L'Observatoire départemental de la consommation d'espace

Initié et animé par la DDT du Jura, il constitue un outil de connaissance des territoires partagé par les acteurs institutionnels, consulaires et élus, de l'aménagement du territoire.

#### Les Ateliers des territoires

Le CAUE a contribué aux ateliers des territoires montagne pilotés par la DDT et dont le thème est « vivre et habiter la moyenne montagne à l'heure du réchauffement climatique ». Une journée de diagnostic territorial regroupant élus et techniciens a été suivie d'ateliers de travail sur les thématiques diverses : paysages, mobilité, tourisme, forêts... la connaissance fine du territoire a permis au CAUE d'alimenter les réflexions et d'enrichir les débats.

#### L'expertise PLUI

Le CAUE a participé à l'expertise de l'appel à motivation nationale pour des PLUI innovants. Ce retour d'expériences permet d'alimenter la réflexion locale en termes de méthode, de définition des enjeux et de construction collective.

#### La Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté Le réseau régional Architecture

Le réseau, initié par la DRAC Franche-Comté et les acteurs institutionnels de l'architecture et du cadre de vie s'est élargi, en 2017 à la Bourgogne-Franche-Comté. Ces échanges favorisent les partenariats des différents acteurs et la concrétisation de projets de sensibilisation sur les thèmes de l'architecture, de l'urbanisme et du patrimoine parmi lesquels le renouvellement en 2018 de « regards sur l'architecture et l'aménagement » et son élargissement à la nouvelle région.

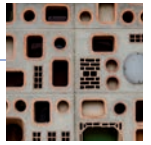
#### Préfiguration du Service Public Efficacité Energétique

Le CAUE a participé aux réunions de ce Service initié par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté.

#### Commission départementale des sites et des paysages

Participation aux réunions d'instruction des dossiers.





# L'accompagnement des politiques territoriales

## Avec les services instructeurs des collectivités et des services de l'Etat

Ponctuellement, le CAUE accompagne les services instructeurs dans leur réflexion sur les permis de construire, les déclarations de travaux, les permis d'aménager et les demandes de certificat d'urbanisme.

## Avec le Conseil Départemental du Jura

### L'Intégration Paysagère des Bâtiments d'Élevage

Conscient des enjeux de préservation des paysages, le Conseil Départemental a pérennisé la dotation aux agriculteurs au titre de l'intégration paysagère de leur exploitation dans le cadre de la mesure « Aide à la construction, la rénovation et l'aménagement des bâtiments d'élevage » du Plan Développement rural 2015/2020.

A ce titre, il a reconduit le partenariat avec le CAUE du Jura lui confiant la mission d'accompagnement des agriculteurs en amont de leur projet de construction de bâtiments d'élevage.

Après vérification de l'éligibilité du projet par les services instructeurs, un architecte visite l'exploitation et produit une fiche de synthèse formalisant les conseils émis sur place pour une intégration pertinente. L'objectif est de concilier, avec l'accord de l'éleveur et dès sa conception, la qualité paysagère avec la bonne fonctionnalité du projet, tout en prévoyant le développement de l'exploitation. Les réflexions portent sur les choix du site et de l'implantation, les différents accès, l'aménagement des abords, les bâtiments, les structures végétales et la bonne tenue de l'exploitation.

Le guide méthodologique « construire son bâtiment agricole avec le paysage », diffusé par les partenaires et le CAUE permet à chaque agriculteur de s'approprier la démarche et de disposer de références.

Sur les communes suivantes, 24 exploitations ont bénéficié de cette expertise en 2017 :

Geruge, Les Planches en Montagne, Plasne, Onglières, Chamole, Villard sur Bienne, Communailles en Montagne, Grande-Rivière, Mignovillard, Dammartin-Marpain (2 exploitations), Le Fied, Saint Julien, Les Moussières, St-Loup, Chavéria, Doucier, Boissia, Champagnole, Cousance, Bersaillin, Granges sur Baumes, Cerniébaud, Le Latet.

### La commission « Aide à la Pierre » Une expertise architecturale

Le Conseil Départemental a renouvelé sa convention avec le CAUE dans le but de bénéficier d'une expertise architecturale, urbanistique et paysagère lors de l'examen des dossiers déposés par les bailleurs sociaux.

Ce partenariat a comme objectifs principaux :

- Assurer la cohérence globale de l'inscription du projet dans son environnement urbain et paysager
- Respecter les caractéristiques traditionnelles du bâti pour les projets de réhabilitation
- Rehausser le niveau qualitatif du projet lorsque nécessaire.

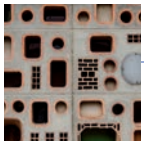
L'AJENA participe également à l'expertise des projets en apportant ses compétences spécifiques en matière énergétique.

En 2017, ce sont à nouveau 21 dossiers présentés par l'OPH du Jura, le Foyer jurassien, Ain Habitat, la SEMCODA et SOLIHA qui ont bénéficié de ces conseils portant sur des opérations d'ampleur et de nature variée :

- de quelques logements en réhabilitation à plus de 60 logements neufs principalement groupés,
- de projets de réhabilitation associant mairie et logements,
- de réhabilitation de logements seniors.

Chaque examen de dossier donne lieu à l'établissement d'une fiche conseil qui est transmise au demandeur.





## Avec le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté

### **Le soutien aux aménagements urbains des « cités de caractère » et « quartiers durables des villes et villages »**

Le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté a fait appel au CAUE en tant que partenaire privilégié en aménagement et urbanisme durable.

Le CAUE du Jura est membre des comités d'expertise pour évaluer la qualité des dossiers déposés dans le cadre de ces deux dispositifs régionaux. Il a également été associé à la réflexion technique du nouveau dispositif.

## Un partenariat étroit avec le Parc naturel régional du Haut-Jura

### **Le CAUE est membre de la commission Architecture- Patrimoine – Energie bâtiment**

A ce titre, il accompagne l'équipe chargée de l'étude « rénovation énergétique des bâtiments au caractère patrimonial » dont l'expérimentation s'appuie sur la rénovation de bâtiments publics dans les communes de Bellefontaine, Choux et Viry. Un guide méthodologique synthétisera des démarches de rénovations globales respectueuses du patrimoine, mettant en œuvre, notamment des matériaux biosourcés.

### **Des Voyages dans les Vosges et Massif-central**

Le PNRHJ a associé les CAUE de son territoire pour co-organiser une série de 3 voyages d'études dans des territoires de moyenne montagne en s'appuyant sur le réseau des ressources des CAUE. Les thèmes abordés sont : la revitalisation des centres-bourgs et l'urbanisme de projet, l'éco-construction avec recours aux matériaux locaux et issus de filière courte, et l'implication citoyenne.

En mai, un premier voyage dans les Vosges a permis de découvrir des réalisations en bois local à Tendon, une démarche globale à la Grande-Fosse et une approche de quartier durable à Mulhouse (68).

En septembre, le deuxième voyage dans le Massif Central a permis de prendre connaissance de la politique de revitalisation de la ville de Thiers et de la commune d'Olliergues, et de découvrir des équipements dans les petites communes rurales de Medeyrolles, de Marsac en Livradois et de Neulise.



Neulise



Tendon



Thiers

## Avec la DREAL et le CEREMA

Expertise labellisation éco-quartier : quartier Vauban à Besançon

## Et en 2018....

Informar les communes, intercommunalités et Pays sur les bénéfices d'un accompagnement du CAUE en amont de tous leurs projets, quelque soit leur taille.

Mettre à disposition sur le site « Habiter nos territoires » des photos des communes accompagnées par le CAUE.

Relancer la réflexion initiée par le CAUE pour la mise en place d'un partenariat avec les structures complémentaires partageant les mêmes objectifs et une éthique : neutralité, indépendance et dégageement de tout intérêt financier.

Sensibiliser le territoire à l'intégration de la dimension paysagère lors de l'aménagement communal, à toutes les échelles (espaces publics, document d'urbanisme...).

Le Conseil Départemental poursuit son partenariat avec le CAUE l'Intégration Paysagère des Bâtiments d'Elevage et la commission « Aide à la Pierre »

Le partenariat avec le PNRHJ se prolonge pour la programmation 2018/2020 avec un troisième voyage en Bourgogne, et des actions en cours de montage : Approche paysagère dans les réflexions Plui et définition d'outils méthodologiques et Evaluation du rapport règlement (qualité architecturale et définition d'outils méthodologiques).

# La production et la diffusion culturelle

## Partager avec le plus grand nombre



« Le point fort des CAUE n'est pas plus l'un ou l'autre de ces axes, mais l'association de ces deux volets, fondamentalement complémentaires dans ce qu'ils participent in fine à la qualité de la commande et à l'épanouissement de chacun dans son cadre de vie quotidien. »

Lettre d'information de la FNCAUE - Février 2018

### Le pôle Ressources culturelles

Par la nature même de ses missions, le CAUE développe une ressource qui participe à la compréhension du territoire jurassien et à ses mutations : révéler la richesse de ces territoires, en images et en références documentaires, partager avec le plus grand nombre une culture en architecture, urbanisme, paysage, avec le souci pédagogique lié à son métier de conseil, sont au cœur des missions du pôle documentaire.

**Une documentation riche et variée disponible à la consultation et au prêt.  
Des données téléchargeables de plus en plus nombreuses, accessibles à tous.**

#### • Petite sélection d'acquisitions 2017 :



- Des patrimoines à l'économie : Réinventons les politiques de nos territoires. 2ème congrès national Sites & Cités remarquables de France : Calais, 28 et 29 septembre 2017 / Revue URBANISME
- Dynamiques territoriales : quelles combinaisons gagnantes ? / CESER Bourgogne-Franche-Comté
- Franchement Bois 2017 : Palmarès régional de la construction et de l'aménagement bois en Bourgogne Franche-Comté / FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté
- Le parc de logements : fiche d'analyse de l'Observatoire des territoires / Commissariat général à l'égalité des territoires
- Paysages et entretien des cimetières / Plante et cité
- Une année d'architecture en France 2017 / Revue AMC

#### • Nouveautés éditoriales et communication :

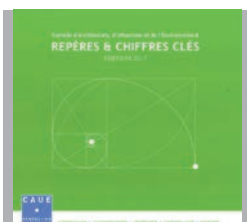


- Jurabat / CAPEB du Jura

Cette année encore, le CAUE a participé à la rédaction de cette publication comprenant un annuaire des artisans et les conseils des partenaires en matière d'achat, de construction et de rénovation.

- Archimag / Maison de l'Architecture Bourgogne

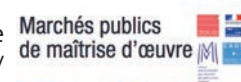
Nouvelle collaboration pour ce petit journal dédié à la promotion de l'architecture contemporaine en Bourgogne-Franche-Comté : les CAUE communiquent leurs événements, proposent des articles...



- CAUE, repères et chiffres clés - édition 2017 :

un panorama complet des activités des CAUE / FNCAUE

- Marchés publics de maîtrise d'oeuvre : le mini-guide pour bien choisir l'architecte et son équipe / MIQCP; FNCAUE; Ministère de la culture et de la communication; Conseil national de l'ordre des architectes.





• **Informer – Veiller :**

Le CAUE vous informe et veille pour vous sur tous les domaines liés au cadre de vie

**Le site d'information du CAUE :**

Les journées d'études 2017 à destination des élus et professionnels sont en ligne dans l'onglet SENSIBILISATION.

Mise en ligne d'un nouveau dossier thématique lié au PAYSAGE



**Le fil'AUE de Franche-Comté :**

Veille documentaire sur les domaines qui contribuent à la qualité du cadre de vie et au développement durable (par l'outil Scoop it)

**Le portail documentaire RESSOURCES CAUE :**

De nouveaux dossiers sur vos centres d'intérêt sont régulièrement proposés, être adhérent au CAUE permet de s'abonner à leur actualisation

**JuMEL (Jura Médiathèques En Ligne)**

Bénéficier du réseau des médiathèques jurassiennes par le prêt entre bibliothèques

• **Connaître et comprendre :**

**L'Observatoire CAUE**

Les réalisations contemporaines d'architecture et d'aménagement

**Le patrimoine jurassien**

« **Habiter nos territoires** » - **Architecture 20ème siècle**

Ce site pédagogique régional, soutenu par la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, présente le bâti traditionnel - habitat rural et construction publique -, les paysages francs-comtois et aborde les enjeux du 21ème siècle en termes de rénovation et d'urbanisme.

En 2017, il s'est enrichi d'un onglet sur le bâti du 20ème siècle qui présente les différents mouvements qui ont caractérisé l'architecture du 20ème siècle et détaille les bâtiments répartis dans 5 catégories en fonction de leur destination :

l'habitat, le culte, les équipements, les infrastructures et loisirs, le travail et l'enseignement. L'émergence de nouveaux programmes, le besoin de volumes libres et de lumière abondante et de nouveaux matériaux et techniques de construction caractérisent cette architecture en rupture avec la tradition.

www.caue39.fr



Tavaux



Dole Eglise Saint-Jean



Morez



Poligny



Salins





### Un inventaire préalable : les hébergements « tourisme social » Massif du Jura

Les services de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté ont engagé le pré-inventaire des hébergements de loisirs et/ou touristiques dans le cadre d'un référentiel national, un outil d'aide à la décision aux territoires, un outil de sensibilisation et un « inventaire » préventif.

Dans le massif du Jura, proche de grandes agglomérations (Dijon, Besançon, Lyon), ces réalisations sont caractéristiques du tourisme social de la seconde moitié du 20ème siècle qui s'est développé en moyenne montagne autour des activités de plein air en été et en hiver. Les différentes opérations illustrent un projet de société à la fois sportif, culturel, social et sanitaire et accueillent un public varié.

Il est possible d'identifier différentes typologies : colonie de vacances, hébergement de groupes, sanatorium ou préventorium... dont la maîtrise d'ouvrage pouvait être publique (commune, groupement de communes, état...) ou privée (comité d'entreprises, acteurs du tourisme social type VVF...).

L'étude, pilotée par les services de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté a été confiée aux CAUE du Doubs et du Jura qui assurent le portage technique et financier de cette action au nom des CAUE concernés.

Les travaux d'étude et de repérage, sont assurés conjointement par les CAUE du Jura et du Doubs, dans leur département respectif.

Le territoire d'étude se concentre dans les secteurs les plus touristiques des départements du Doubs et du Jura :

- Le massif du Jura, (Haut-Jura et Haut-Doubs) territoire fortement marqué par le tourisme à caractère social et familial. Ces ensembles sont soit à vocation touristique, principalement fréquentés pendant les vacances scolaires d'hiver, et sont implantés à proximité des pistes de ski ou ski de fond, soit à vocation sanitaire, en site isolé.
- Le plateau des lacs du Jura (lac de Clairvaux, lac de Vouglans) qui a connu un développement touristique basé sur les activités nautiques et de plein air, en toutes saisons.



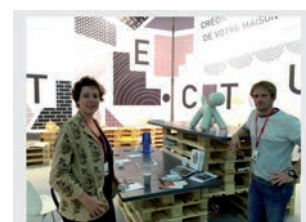
### La sensibilisation des particuliers au quotidien

#### Salon de l'Habitat, Micropolis Besançon

Les CAUE de Franche Comté ont partagé un stand pendant les 3 jours du salon dont le thème était le conseil aux particuliers. De nombreux conseils ponctuels et personnalisés ont été assurés par le CAUE du Jura la journée du vendredi.

Des fiches de présentation de maisons individuelles

Suite à la réflexion menée en 2017, ces fiches seront disponibles en 2018.



#### Le site internet caue39.fr

Dans l'onglet Particuliers est proposé un guide pratique en ligne pour construire ou rénover : DU PROJET AU PERMIS DE CONSTRUIRE, document réalisé par le CAUE du Nord.

#### Permanences Information Logement

Les partenaires informant et conseillant en matière de logement, achat, construction, rénovation proposent aux particuliers cette plaquette régulièrement actualisée avec leurs permanences et coordonnées.



#### Ambassadeurs du patrimoine

Soutenus par la DRAC, le réseau des Cités de caractère de Bourgogne-Franche-Comté en partenariat avec les CAUE du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône ont programmé un cycle de formation sous la forme d'ateliers participatifs animés par des professionnels (oenologue, géologue, architecte, paysagiste, historien, archéologue...).

Ces ateliers qui ont débuté en janvier 2018 ont pour objectif d'aider ceux qui le souhaitent à devenir médiateur de leur patrimoine.





## L'animation auprès des collectivités et des professionnels



### Assemblée Générale du CAUE

« Architecture remarquable en milieu rural »

En préambule de son Assemblée Générale et dans le cadre des 40 ans de la loi sur l'architecture qui a notamment créé les CAUE, le CAUE du Jura a organisé, avec le soutien de la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, une journée de rencontres à Prémanon qui avait pour objectifs de débattre de la qualité architecturale des projets, de la relation entre les architectes et les maîtres d'ouvrage dans les territoires ruraux et de présenter la démarche engagée par la commune de Prémanon pour accompagner l'ouverture d'un équipement public structurant dans un projet global au service de la communauté.

La journée a réuni 37 participants de Bourgogne-Franche-Comté. Après une visite du bâtiment guidée par Gilles Reichardt, architecte, la table ronde a réuni quatre architectes régionaux (Buri/Jung, Malcotti/Roussey, Quirot, Reichardt/Ferreux) dont les agences installées dans des territoires ruraux, viennent de livrer 4 projets publics significatifs.

L'après-midi a été consacrée à la présentation de la commune de Prémanon où les enjeux résidentiels, touristiques et agricoles sont importants. La complexité est de maintenir un équilibre stable et des paysages de qualité, éléments d'attractivité pour le tourisme et la population, dans un contexte de pression foncière.

La nouvelle équipe d'élus souhaite reconquérir son centre-village, tant au niveau esthétique (rénovation de bâtiments, espaces publics...) que fonctionnel (épicerie communale, pôle petite enfance et maintien de l'école en centre-village, ...).

Le maire a présenté le plan-guide élaboré avec le CAUE du Jura. Présenté à l'ensemble de la population, ce document est utilisé par les élus comme une grille de lecture pour l'évaluation des nouveaux projets : ce projet, souvent privé, est-il compatible avec les objectifs communaux affichés ?

La visite a permis de mesurer l'importance de la qualité des espaces publics qui participent au paysage bâti villageois, la cohérence et la complémentarité participant à la qualité générale.



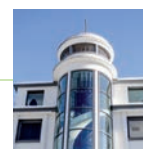
### « Balade paysage à Morez Hauts-de-Bienne : gestion alternative des paysages communaux. Des chèvres en ville »

Dans le cadre de la Semaine agricultures et paysage 2017, le CAUE a proposé une sensibilisation des élus et de leurs services techniques, mais aussi du grand public, aux enjeux de la gestion pastorale des paysages communaux.

La ville de Morez a initié il y a maintenant 9 ans un grand projet d'ouverture paysagère de la commune. Un déboisement des coteaux a permis à la ville de retrouver luminosité et espace au cœur et en périphérie de son centre-ville. La gestion de ces nouveaux espaces ouverts est confiée au soin d'un troupeau de chèvres acquis par la mairie et aujourd'hui géré sous la forme d'une ferme communale.

Un groupe « agriculture et paysage » recueille cette action de sensibilisation sur la plateforme S-Pass Territoires.





### Fiche conseil – Gestion Zéro-phyto des cimetières

Applicable depuis le 1er janvier 2017, la loi Labbé sur le traitement des espaces publics communaux évolue : l'occasion d'opérer une transition dans la manière de gérer l'entretien des cimetières.

Lieux de recueillement et de commémorations, les structures complexes et minérales des cimetières sont aujourd'hui difficiles à engager dans une démarche Zérophyto.

Après un bref historique, cette fiche propose une méthodologie basée sur deux entrées, diagnostic et requalification, et décline des conseils donnés à la commune de Lavigny.



### Revitaliser les centres bourgs, un enjeu majeur

Les CAUE du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône ont proposé aux élus maîtres d'ouvrage et aux praticiens et aux acteurs du cadre de vie, deux journées d'études basées sur des contributions, des retours d'expériences et des visites.

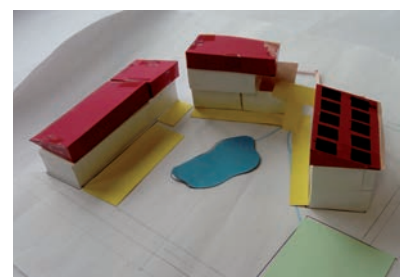
Quatre temps ont rythmé ces journées :

- définir et concrétiser ses ambitions par l'élaboration d'un projet stratégique de renouvellement urbain,
- prendre connaissance de retours d'expériences innovants,
- rencontrer des experts,
- découvrir des initiatives locales et dialoguer avec les acteurs.

### La pédagogie auprès des scolaires

#### Habiter autrement

Dans le cadre des actions partagées avec les CAUE de Franche-Comté sur le thème de la sensibilisation des jeunes au cadre de vie, Le CAUE a accompagné la classe de 1ère STI2D du lycée du Pré Saint-Sauveur à Saint-Claude dans ce concours régional. Dans une mise en situation réelle, les élèves ont conçu des projets coopératifs qui devaient s'inscrire dans une démarche de développement durable et présenter une performance énergétique élevée. Ils sont classés 4ème au jury régional qui s'est tenu le 12 mai à Besançon.



#### Le Festival des jardins à la Saline royale d'Arc-et-Senans

Une convention de partenariat a été signée entre la saline et la CAUE pour sa participation au jury du festival des jardins 2017 « l'univers de Tintin » reconduite pour 2018 « l'univers de Luc Schuitten ».

Le CAUE a participé au comité de sélection présidé par Luc Schuitten du festival des jardins de la Saline Royale d'Arc-et-Senans qui a lancé un appel à projet, pour la première fois réservé aux écoles du paysage.

#### Accueil et information

- **Stagiaires CFPPA** chargés de la réflexion sur le rôle d'une association environnementale dans l'animation et la concertation avec la population.
- **Carrefour des métiers** au Collège Briand de Lons-le-Saunier.



## La force des réseaux La Fédération Nationale des CAUE

### L'anniversaire des 40 ans Une affiche et un logo 40 ans

En 2017, la Loi sur l'architecture de 1977 qui créa les CAUE a quarante ans. Tout au long de l'année 2017, la FNCAUE, relayée par le réseau des CAUE (93 CAUE à ce jour et 9 Union régionales), a célébré cet anniversaire par un faisceau d'événements et d'actes forts témoignant de l'héritage sans cesse renouvelé de quatre décennies qui ont vu « les CAUE inventer leurs pratiques, créer leurs métiers, tenir la mise en œuvre de leurs missions quelque soient les moyens disponibles, faire preuve d'ingéniosité pour s'adapter en permanence aux réalités locales et aux enjeux nationaux. » Joël Baud-Grasset, président de la FNCAUE, 3 janvier 2017.

Le CAUE du Jura a également pris sa part dans cette organisation d'événements.

### Dossier spécial anniversaire sur le site de la FNCAUE :

#### - L'aventure des caue, de 1977 à 2017

Tableau synoptique : 40 ans de vie culturelle et politique / 40 ans de la vie des CAUE



# 40 ANS LOI SUR L'ARCHITECTURE 1977 2017

Le premier CAUE, celui des Pyrénées-Atlantiques, fut créé le 27 février 1978. Le CAUE du Jura a été créé officiellement le 24 juillet 1979 après une mission d'assistance architecturale sous contrat avec la Direction Départementale de l'Équipement dès octobre 1978, effectuée par son premier directeur Jean-Louis Vernay.

#### - Récits d'origine

Paroles de pionniers des CAUE

Les membres du Canal historique CAUE, anciens directeurs de CAUE aujourd'hui réunis en association, offrent un retour littéraire, libre et vécu sur les premiers temps des CAUE, le temps des pionniers.



Les premiers directeurs de CAUE,  
novembre 1979

#### - Pourquoi on a créé les caue ?

Une question de mètres carrés / 1977 – 1982 : Création et mise en place des CAUE : L'invention des 4 missions / Les CAUE, des laboratoires à l'écoute de leurs publics.

Voyage d'étude Vosges 2017



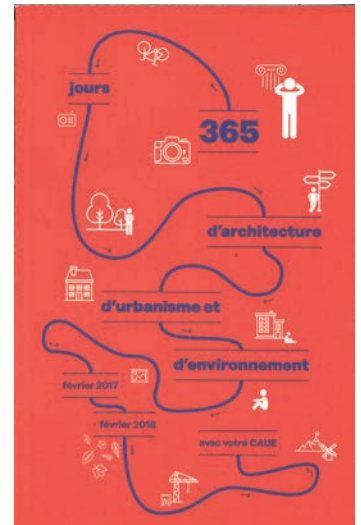


- **Pourquoi une loi sur l'architecture ?**

L'architecture, expression de la culture  
 Les valeurs de protection de l'environnement  
 La qualité de la construction en jeu

- **En 2017, les caue vous invitent :**

365 jours d'architecture, d'urbanisme et d'environnement avec votre CAUE /  
 FNCAUE – Réseau CAUE  
 Florilège d'actions organisées par le réseau des CAUE tout au long de l'année :  
 l'agenda version papier  
 l'Openagenda pour redécouvrir, en ligne, le monde qui nous entoure



- **Faire image**

Diaporama des actions phares des CAUE sur une année : action pédagogique, formation, journée de sensibilisation, démarche de concertation, intervention artistique, accompagnement de collectivités territoriales, services de l'état...



- **Le caue, pour qui pour quoi ?**

Deux vidéos en direction des particuliers et des collectivités  
 Premières d'une série de 4 spots vidéo, elles sont adaptées à chaque grande famille de public du CAUE afin de mieux faire connaître les services et les missions du CAUE.



à visionner sur notre site



- **Nouvelle identité visuelle**

Pour fêter ses 40 ans, le réseau CAUE adopte une nouvelle identité visuelle commune pour s'engager dans les 40 prochaines années.  
 Le CAUE du Jura a souhaité adopté cet outil de communication qui offre l'image la force d'un réseau immédiatement identifiable.  
 Cette nouvelle identité affirme le socle commun à tous les CAUE, une unité de valeurs et de fondamentaux.  
 Il se décline à tous les niveaux : national, régional et départemental.





### **Veille législative CAUE**

Après l'année 2016, riche en avancées législatives confortant les missions du CAUE, 2017 voit la mise en application du décret n°2017-1422 du 2 octobre 2017, relatif à la mise à jour du code de l'urbanisme concernant les obligations des bénéficiaires de la part départementale de la taxe d'aménagement :

Article R113-18

Lorsque pour mettre en œuvre la politique définie à l'article L. 113-8, la part départementale de la taxe d'aménagement destinée à financer les espaces naturels sensibles prévue à l'article L. 113-10 a été instituée par la collectivité territoriale compétente, un tableau annexe au budget de cette collectivité fait le bilan des recettes et des emplois de cette taxe.

### **Le Groupe fédéral G08 Communication – Ressources – Information**

L'implication dans ce groupe opérationnel consiste à affirmer la communication comme levier pour consolider la notoriété et l'image du réseau.

L'année 2017 voit l'adoption en novembre de la nouvelle identité visuelle commune pour le réseau.

Les réflexions de ce groupe doivent amener à la rédaction de fiches de conseils à destination des CAUE :

- la conception de fiches bilans d'actions comme support pour la rédaction du rapport d'activités
- la conception d'un plan de communications
- la conception et la publication de documents imprimés
- la conception et la publication de documents pour le web.

### **S-Pass Territoires – Une plateforme collaborative**

En tant que membre fondateur, le CAUE participe au comité de direction et d'orientation, aux réunions d'échanges et de formation qui se déroulent régulièrement. L'année 2017 a été en partie consacrée au modèle légal de la plate-forme collaborative, (responsabilité éditoriale, etc.) nécessaire à son élargissement.

## **Et en 2018....**

### **Sensibilisation :**

- Le Jura agricole et rural, un article 1 / mois : des communiqués sur la base d'actions menées ou de thématiques (axe paysage et architecture)
- Ateliers ou demi-journées thématiques délocalisées
- Des marque-page....
- PNR Haut-Jura (partenariat) :
  - « Eco-rénover et agrandir l'habitat rural du PNR HJ » : PNR – Ajena – CAUE 01 et 39
  - 3ème et 4ème voyage
  - Approche d'un urbanisme intégré dans les paysages de moyenne montagne 2018 – 2019
  - Assistance architecturale – Conseil aux particuliers : CC Station des Rousses, territoire test 2018 – 2020 (début septembre 2018)
- Ecole élémentaire : au nom des CAUE de Bourgogne-Franche-Comté, le CAUE du Doubs assurera la formation d'architectes pour des interventions en primaire lors des Journées Nationales de l'Architecture en classe.

# Au CAUE, on organise des formations...



.... Et on se forme aussi !

Par l'apport de connaissances et l'échange

## Formation Communication Visuelle sur Internet : produire et diffuser des vidéos web, à Besançon :

Le CAUE a organisé cette première formation ouverte à la Franche-Comté avec le soutien de la DRAC dans le but d'acquérir des compétences internes pour créer, monter et diffuser des vidéos sur internet.

Pour apprendre à utiliser et mieux communiquer par ce moyen, le CAUE du Jura s'est doté de prestataires compétents : Philippe Kern et Stéphane Kowalczyk, un binôme de professionnels de l'image, du journalisme et de la communication.

L'objectif est de donner aux stagiaires les clefs qui leur permettront rapidement d'être en capacité de maîtriser les bases essentielles pour écrire, tourner, monter et réaliser leurs propres productions.



.... Et on se forme aussi !

Formation Communication Visuelle sur Internet : produire et diffuser des vidéos web, à Besançon

Trois salariés du CAUE ont suivi cette formation.



Les CAUE, reconnus de droit organismes de formation des élus en obtenant l'agrément CNFL. *Conseil National de la Formation des élus locaux - article 84 de la Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016, relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine, modifiant la loi du 3 avril 1977.*

Le CAUE du Jura est reconnu organisme de formation depuis plusieurs années. Agrément formation / Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 43 39 01 008 39 auprès du Préfet de Région FC / Datadocké.

## MIQCP - Procédures et marchés de maîtrise d'œuvre à Besançon

Cette formation organisée par le CAUE 70 a décliné les notions de qualité des constructions publiques, construction d'un programme et de sélection de la maîtrise d'œuvre.

## Espaces publics apaisés pour des centres-bourgs dynamiques

Journée technique organisée par le CEREMA à Virey-le-Grand (71)

Les CAUE de Franche-Comté ont participé et proposé aux élus et acteurs jurassiens cette journée d'échange et de présentation sur l'aménagement des espaces publics.

De nombreux leviers existent pour réinventer les centres-bourgs et faire (re)vivre les villages : le programme aborde les enjeux par une approche transversale, en s'appuyant sur des retours d'expériences et témoignages de collectivités locales - élus et techniciens - et de professionnels de l'aménagement.



Espaces publics apaisés pour des Centres-bourgs dynamiques

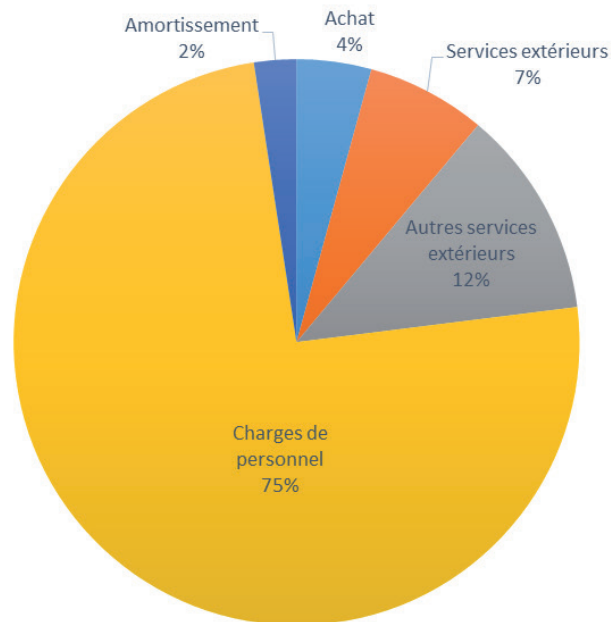
Virey-le-Grand (71) – 5 décembre 2017



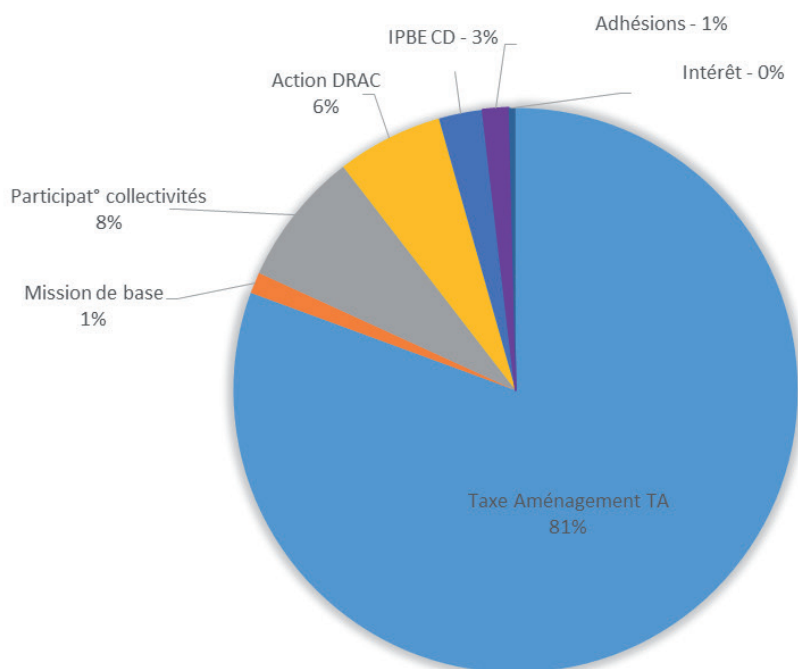


# Le bilan financier

## Répartition des charges



## Répartition des produits







## Comptes de charges

A/ Comptes de charges		BP 2017	Résultat 2017	projet BP 2018
60	<b>Achats</b>	<b>13 500,00</b>	<b>18 349,69</b>	<b>15 900,00</b>
604	Achat étude et prestat° de services ( <i>économiste</i> )	3 000,00	2 880,00	3 000,00
606 1	Electricité	5 000,00	5 090,14	5 000,00
606 3	Petit matériel, produits d'entretien	1 000,00	821,77	800,00
606 4	Fournitures administratives	2 200,00	2 403,99	2 000,00
606 41	Papiers	1 100,00	638,22	1 100,00
606 4 2	consommables informatiques	1 200,00	6 515,57	4 000,00
61	<b>Services extérieurs</b>	<b>32 100,00</b>	<b>29 372,10</b>	<b>31 900,00</b>
613 2	Location immobilière	12 500,00	12 171,95	12 500,00
613 5	Location photocopieur + coût copies	6 500,00	4 378,04	6 500,00
615 2	Entretien locaux	3 800,00	3 564,00	3 800,00
615 51	Entretien des véhicules	1 600,00	1 908,70	1 600,00
615 52	Entretien matériel informatique	1 500,00		1 500,00
616 11	Assurances locaux et matériels	1 500,00	1 349,82	1 500,00
616 12	Assurances véhicules	800,00	796,73	800,00
618 1	Documentation CAUE39 : ouvrages et abonnements	2 100,00	2 767,59	2 200,00
618 5	Frais de colloques, séminaires (participat° conférence, CTP...)	1 800,00	2 435,27	1 500,00
62	<b>Autres services extérieurs</b>	<b>55 300,00</b>	<b>51 328,43</b>	<b>128 100,00</b>
6226 1	Honoraires - comptable + sociale + CAC	6 500,00	6 348,00	6 500,00
	Honoraires hors cabinet comptable	4 500,00	10 588,48	5 000,00
6233	Expositions, manifestations dont stand salon (carref. maires)	2 500,00		1 000,00
623 8	Dons, pourboires	100,00	110,00	100,00
625 61	Missions de base et déplacement	13 000,00	12 377,72	5 500,00
625 62	Actions subv.17/18 : <b>Palmarès Cf.annexe1 hors coûts sal.</b>			65 000,00
	Actions subv.17/18 : <b>Inventaire Patrimoine Cf. annexe2</b>			8 300,00
	Actions subv.17/18 : <b>Habiter nos territoires Cf. annexe3</b>			7 000,00
625 64	Actions de sensibilisation - formation + voyage (2016-Vorarlberg)	5 000,00	2 879,78	1 000,00
62571	Frais de réception (AG, CA...)	2 200,00	693,18	2 200,00
6237	Impression et reproduction + communication et publicité	6 000,00	628,90	6 000,00
626 1	Affranchissement	3 500,00	1 104,43	3 500,00
626 2	Téléphone et internet	3 500,00	3 457,81	3 500,00
628 1	Cotisations associations (dont fédérat° des CAUE)	8 500,00	13 140,13	13 500,00
63-64	<b>Charges de personnel</b>	<b>375 700,00</b>	<b>320 907,77</b>	<b>377 600,00</b>
631 1	Taxe sur salaires <i>abattement association/CICE</i>	10 000,00	5 194,00	5 000,00
633 3	Participation employeurs à la format° (Habitat Format°)	2 600,00	3 348,00	2 700,00
641 1	Salaires	200 000,00	177 923,44	210 000,00
645	Charges sociales	168 500,00	149 822,46	155 000,00
648	Autres charges de personnel ( <i>dont formation</i> )	3 600,00		3 500,00
742235	Formation reçue (prise en charge OPCA)	-1 500,00	-1 267,85	-1 500,00
791 2	Indemnités journalières (CPAM)	-7 500,00	-22 818,46	0,00
6482	Indemnités personnel extérieur (stage, pers. Misàdisp)	0,00	8 706,18	2 900,00
66	<b>Charges financières</b>	<b>100,00</b>	<b>90,00</b>	<b>100,00</b>
6611	Intérêt des emprunts	0,00		0,00
6616	Frais bancaire et de tenue de compte...	100,00	90,00	100,00
67- 68	<b>Charges exceptionnelles - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions poste CS = adobe</b>	<b>9 800,00</b>	<b>10 385,14</b>	<b>9 000,00</b>
<b>TOTAL des charges</b>		<b>486 500,00</b>	<b>430 433,13</b>	<b>562 600,00</b>

## Comptes de produits

A/ Comptes de produits		BP 2017		BP 2018
741	Taxe Aménagement TA CAUE	407 000,00	430 240,05	415 000,00
7421	Mission de base (Action formation+péda)	1 000,00	637,04	5 500,00
7421...	Participation des collectivités	32 000,00	41 203,00	20 000,00
	Actions régionales DRAC (2016 : Vorarlberg format°élus=15 000€+ pôle ressources=6 000€)	23 000,00		
	DRAC subv.17/18 : <b>Palmarès Cf.annexe1</b>		4 000,00	56 000,00
	DRAC subv.17/18 : <b>Inventaire Patrimoine Cf. annexe2</b>		5 413,00	19 700,00
	DRAC subv.17/18 : <b>Habiter nos territoires Cf. annexe3</b>		23 000,00	16 500,00
	Partenaires mécénat 17/18 : <b>Palmarès Cf.annexe1</b>			7 000,00
	Conseil Départemental - Act° Intégration Paysagère B.E.2016	13 500,00	13 500,00	13 500,00
75831	Cotisations collectivités	7 000,00	6 305,00	6 500,00
75832	Cotisations particuliers	1 500,00	1 505,00	1 400,00
771	Intérêts annuels	1 500,00	2 108,16	1 500,00
<b>TOTAL des produits</b>		<b>486 500,00</b>	<b>527 911,25</b>	<b>562 600,00</b>



# Propositions de résolutions

---

## **Première résolution**

L'Assemblée Générale du CAUE, après avoir entendu la lecture du rapport moral et orientation, décide de l'approuver dans toutes les lignes.

## **Deuxième résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport d'activités décide de l'approuver dans toutes ses lignes.

## **Troisième résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier 2017, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.

## **Quatrième résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2017 et le rapport de l'Agent Comptable du CAUE, décide d'approuver les dits comptes et d'affecter le résultat de l'exercice au poste report à nouveau, et donne quitus aux administrateurs.

## **Cinquième résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport général et spécial du Commissaire aux comptes, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.

## **Sixième résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du budget prévisionnel 2018, décide de l'adopter sans modifications.



## Le CAUE du Jura est ouvert à tous ...

Élus, particuliers, agents de l'administration et des collectivités locales, professionnels du cadre bâti (maîtres d'œuvre, aménageurs, artisans, constructeurs...) enseignants, scolaires et étudiants, associations.

### Architecture

**Construire  
aujourd'hui**  
**Des références  
de maison**  
**Patrimoine**  
**Eco construction**

### Echanger transmettre

Documentation pédagogique  
Publications thématiques  
Fiches conseils  
Expositions  
Conférences  
Voyages  
Partage d'outils numériques  
Formations

### PAYSAGES

Regards sur le paysage  
Organiser son jardin  
Jardin écologique  
Gestion de l'eau  
Composer  
avec le paysage  
Biodiversité  
Nature et villages

### Nous conseillons vous décidez

Diagnostic global  
Cœur de village  
Urbanisme durable  
Extensions communales  
Entrée de ville  
Bâtiment public  
Accessibilité  
Opérations façades  
Prise en compte du végétal

39

Jura

**c|a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

151 rue Regard  
39000 Lons-le-Saunier  
Tél. : 03 84 24 30 36  
caue39@caue39.fr

#### (RE) DECOUVRIR SUR NOTRE SITE :

Habiter nos territoires : [www.caue-franche-comte.fr](http://www.caue-franche-comte.fr)  
L'Observatoire CAUE : [www.caue-observatoire.fr](http://www.caue-observatoire.fr)  
Le portail des ressources CAUE Centre Est : [www.ressources-caue.fr](http://www.ressources-caue.fr)  
Le Fil'AUE : [www.scoop.it/t/le-fil-aue-des-caue-de-franche-comte](http://www.scoop.it/t/le-fil-aue-des-caue-de-franche-comte)  
Facebook : CAUE du Jura

[www.caue39.fr](http://www.caue39.fr)